



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : SIGNATURES DE BAUX
DEROGATOIRES DURANT LE MOIS DE MARS
2023 POUR LA BOUTIQUE EPHEMERE SISE 25
BIS RUE RAYMOND DU TEMPLE**

**DÉCISION N° DM-23-099
EN DATE DU 17 FEVRIER 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU le Code du commerce et notamment l'article L 145-5 ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ; délégué à l'administration générale ;

CONSIDÉRANT les propositions des sociétés « TERRES & VINS », « MADAME VALERIE FACHE », « MADAME KARINE ROMANELLI » et « LAURE LE DESIGN », de louer le local situé 25 bis, rue Raymond du Temple afin de vendre leurs créations ;

CONSIDÉRANT la volonté de la commune d'offrir une diversité commerciale et de soutenir les artisans-créateurs proposant des produits en prêt-à-porter, accessoires, bijoux, objets de décorations, artistiques ou d'épicerie à l'exclusion de toutes activités de restauration et de préparation de denrées alimentaires ;

D É C I D E

DE SIGNER : un bail dérogatoire relatif à la location de la boutique éphémère sise 25 bis rue Raymond du Temple avec les sociétés ci-après, aux conditions suivantes :

⇒ « TERRES & VINS » dont le siège est situé 128 rue de la Boétie à PARIS (75008), représentée par Monsieur Benoît DATHY.

Durée : du lundi 27 février 2023 à 11h00 au lundi 6 mars 2023 à 10h00,

Montant du loyer charges comprises : 350 euros ;

⇒ « MADAME VALERIE FACHE » domiciliée 37 avenue de la République à FONTENAY-SOUS-BOIS (94120).

Durée : du lundi 6 mars 2023 à 11h00 au lundi 20 mars 2023 à 10h00,

Montant du loyer charges comprises : 700 euros ;

⇒ « MADAME KARINE ROMANELLI » dont le siège est situé 19, allée des Fours blancs à GIF-SUR-YVETTE (91190).

Durée : du lundi 20 mars 2023 à 11h00 au lundi 27 mars 2023 à 10h00,

Montant du loyer charges comprises : 350 euros ;

⇒ « LAURE LE DESIGN » dont le siège est situé 40 rue Léon Dauer à VILLIERS-SUR-MARNE (94350), représentée par Madame Laure PALLUEL.

Durée : du lundi 27 mars 2023 à 11h00 au lundi 3 avril 2023 à 10h00,

Montant du loyer charges comprises : 350 euros ;

D'INSCRIRE ces recettes au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration générale, de la sécurité publique et des affaires patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230217-lmc1H10579H1-AR
Date de réception en Préfecture : 17/02/2023
Date de Publication : 17/02/2023